

<p align="center">REGLEMENT DU CHAMPIONNAT REGIONAL VETERANS Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton Saison 2017-2018</p>	<p>Entrée en vigueur : 28/11/2017 Validité : Permanente Version : 2 Date : 28/11/2017</p>	
--	--	---

Le Championnat Régional Vétérans est une compétition individuelle, annuelle, pour l'attribution des titres de champion et vice-champion de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Les Championnats de Ligue vétérans désigneront un champion par discipline : simple homme, simple dame, double homme, double dame et double mixte.

Lieu de la compétition : Complexe sportif Claude CASSE - chemin de Lestagné - 47310 BRAX

1. Le tournoi se déroulera selon les règles FFBaD et les dispositions particulières ci-dessous. Il est autorisé sous le numéro : en cours

Le Juge- Arbitre sera : Vincent Arrecgros

2. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD dans une association de la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton dans la catégorie vétérans, dans les séries N à P.

3. Les tableaux proposés sont : les simples hommes, simples dames, doubles hommes, doubles dames et doubles mixtes. Seuls les tableaux ouverts pendant la compétition délivreront un titre.

Les tableaux seront organisés prioritairement en poules de 4 avec 2 sortants par poule.

4. Afin de représenter au mieux la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton et les 12 comités départementaux qui la composent, des places seront réservées aux comités départementaux possédant le moins de licenciés. De plus, les champions et finalistes des championnats départementaux sont prioritaires pour les inscriptions en cas d'un nombre exceptionnel de participants.

Les comités départementaux devront faire remonter la liste des champions départementaux au plus tard 1 mois avant la date du championnat régional.

5. L'organisation gèrera le tournoi à l'aide du logiciel Badplus, les catégories fonctionneront comme présenté ci-dessous. L'organisation se réservera le droit de regrouper et/ou scinder des catégories, selon le nombre d'inscrits, en fonction du CPPH ou de l'âge des participants.

SH :

- 1 tableau élite regroupant les joueurs N, R4 et R5
- plusieurs tableaux en fonction de l'âge : V1, V2, V3, V4, V5, V6 et V7

SD

- 1 tableau élite regroupant les joueurs N et R
- plusieurs tableaux en fonction de l'âge : V1, V2, V3, V4, V5, V6 et V7

DH

- 1 tableau élite regroupant les joueurs N
- plusieurs tableaux en fonction de l'âge : V1, V2, V3, V4, V5, V6 et V7

DD

- 1 tableau élite regroupant les joueurs N et R4
- plusieurs tableaux en fonction de l'âge : V1, V2, V3, V4, V5, V6 et V7

DMx

- 1 tableau élite regroupant les joueurs N et R4

- plusieurs tableaux en fonction de l'âge : V1, V2, V3, V4, V5, V6 et V7

Tout joueur peut s'inscrire dans la catégorie élite, pour ceux n'ayant pas le classement prévu, la validation de la commission compétition sera nécessaire pour participer.

Un joueur ayant le classement prévu dans la catégorie élite participera automatiquement à la compétition dans la série élite.

6. Les tableaux de simples et de doubles seront constitués en fonction du CPPH, suivant le classement effectif au moment du tirage au sort.

7. La compétition se déroule sur 7 terrains. Les horaires maximum sont : 8h-20h le samedi et 8h-18h le dimanche. Le nombre maximum de matches est fixé à 168 le samedi et 140 le dimanche.

8. La date limite d'inscription est le 03 avril 2018 à réception du courrier, cachet de la poste faisant foi.

Afin de faciliter la gestion, une version informatique des inscriptions devra être envoyée à yan-nick.meunier@lnaqbad.fr.

9. La liste des joueurs titulaires et remplaçants sera communiquée au plus tard 1 semaine après la date limite d'inscription.

Le tirage au sort et la confection des tableaux se feront le 16 avril 2018.

10. Le montant des droits d'engagements est de 11 € (un tableau), 13 € (deux tableaux) et 15 € (3 tableaux).

Afin de favoriser la participation féminine, la ligue remboursera 50% du montant des inscriptions pour les licenciées inscrites.

11. Le paiement devra impérativement être joint aux feuilles d'engagement par chèque à l'ordre de Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas prise en compte par l'organisation.

12. Les horaires des tableaux affichés sont donnés à titre indicatif et pourront éventuellement être modifiés.

13. Les volants sont à la charge des participants, avec partage égal entre les deux paires.

14. Le volant officiel de la compétition est le Yonex aeroclub TR.

15. Les matchs seront auto-arbitrés. Les finales, et si possible les demi-finales seront arbitrées par des officiels.

16. Tout joueur doit être présent dans la salle une heure avant l'heure présumée de son match. Il devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée. Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande aux juges-arbitres.

17. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 min.

18. Les joueurs disposent de 3 min entre l'appel et le début de leur match, échauffement et test des volants compris.

19. Les volants touchant un obstacle au-dessus du terrain (câbles, paniers, éclairage, plafond) seront déclarés faute en jeu et une fois let au service. Le Juge-Arbitre pourra apporter des précisions sur ce point.

20. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'Organisation, les juges-arbitres, les arbitres, et au plus deux conseillers par joueur ou paire.

21. Les décisions des juges-arbitres sont sans appel.

22. Aucun participant ne doit faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.

23. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique, voir articles 3.9 et 3.10 du guide du badminton. Ces règlements seront affichés dans les gymnases le jour du tournoi.

24. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort.

Si un joueur est forfait, il doit prévenir le plus tôt possible impérativement l'organisateur et éventuellement son (sa) partenaire s'il est inscrit en double. Celui (Celle)-ci doit alors préciser s'il (si elle) maintient son inscription en recherche ou s'il (si elle) annule sa participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu. Tout joueur forfait adressera dans les 5 jours les pièces justificatives au siège de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

25. Les joueurs devront porter des tenues conformes avec le Règlement Général des Compétitions. En particulier, les surnoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFBaD (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs, voir l'article 3.1.C2 du guide du badminton (qui sera affiché dans la salle).

26. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

27. Seuls les joueurs de nationalité française pourront participer à ce championnat.

28. L'inscription au tournoi implique l'acceptation de ce règlement. Sauf indication contraire, toute personne inscrite accepte de céder à l'organisation ses droits à l'image pour les prises de vue réalisées durant le tournoi.

Seuls les dossiers d'inscription complets seront pris en compte (fiche d'inscription et règlement).

Les droits d'inscription des joueurs du club receveur sont gratuits.

LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES PAR COURRIER POSTAL AVANT LE 03 AVRIL 2018.

Cependant un envoi également par mail sécurisera la perte de courrier : yannick.meunier@lnaqbad.fr

À Ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton

Maison régionale des sports

2, avenue de l'université

33400 - TALENCE

